Les gorges du Tarn

Ca13

Les gorges du Tarn vue depuis le Point Sublime

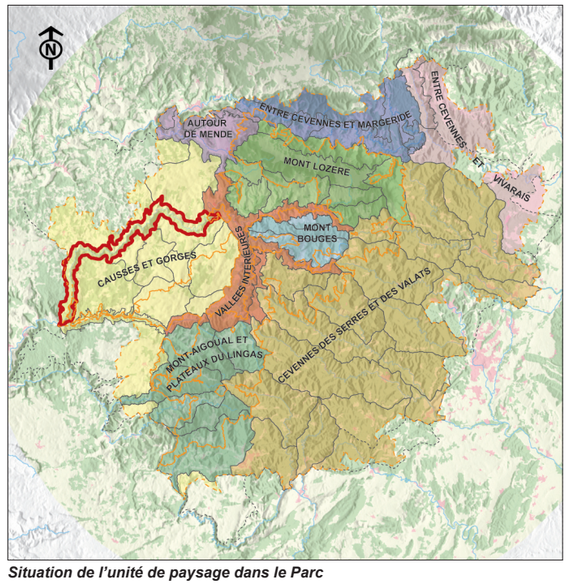

Situation de l'unité de paysage dans le Parc

Les gorges du Tarn, avec leur grandiose encaissement et leurs paysages sauvages et pittoresques, sont le grand pôle d'attraction touristique de ce secteur du Parc et des départements Lozérien et Aveyronnais.

Le riche patrimoine historique des villages, accompagnés de leurs étagements de bancels, composent ici des sites tout à fait remarquables.

Les paysages identitaires de versants arides et de terrasses agricoles hérités de l'ancienne économie agricole vivrière et d'échange avec les causses, tend aujourd'hui à s'estomper par l'enfrichement et les accrus forestiers. L'abandon quasi-total de l'activité agricole ainsi que les aménagements induits par la fréquentation touristique massive des sites sont les problématiques actuelles de gestion de ces paysages exceptionnels.

Situation, échelle et limites de l'unité de paysage

Encaissé entre les causses de Sauveterre et Méjean, le plus vaste site de gorges karstiques d'Europe

Site naturel remarquable, les gorges du Tarn se déploient sur près de 53 kilomètres entre les villages de Quézac, qui en marquent l'entrée amont, et le Rozier, au débouché aval, à la confluence avec la Jonte. Ce sont les plus longues gorges karstiques d'Europe.

D'une profondeur spectaculaire, elles s'encaissent sur parfois près de 500 mètres de dénivelé entre les tables karstiques des causses de Sauveterre et Méjean. Les gorges sont aussi impressionnantes de par l'étroitesses de leurs défilés. Dans la section la plus resserrée, autour du cirque de Pougnadoires, les deux tables caussenardes ne sont guère distantes de plus de 700 mètres. D'amont en aval, l'ouverture entre les deux plateaux ne dépasse jamais les 2 kilomètres.

Les limites de cette unité de paysage sont évidement données par les deux rebords des causses qui l'encadrent et par l'entrée et le débouché des gorges qui sont nettement définies au hameau de Chambonnet en aval de Quézac et au Rozier.

L'ensemble fait partie de l'aire optimum d'adhésion du Parc. Le linéaire des gorges ainsi que les rebords des deux causses font aussi partie du site classé des gorges du Tarn et de la Jonte.

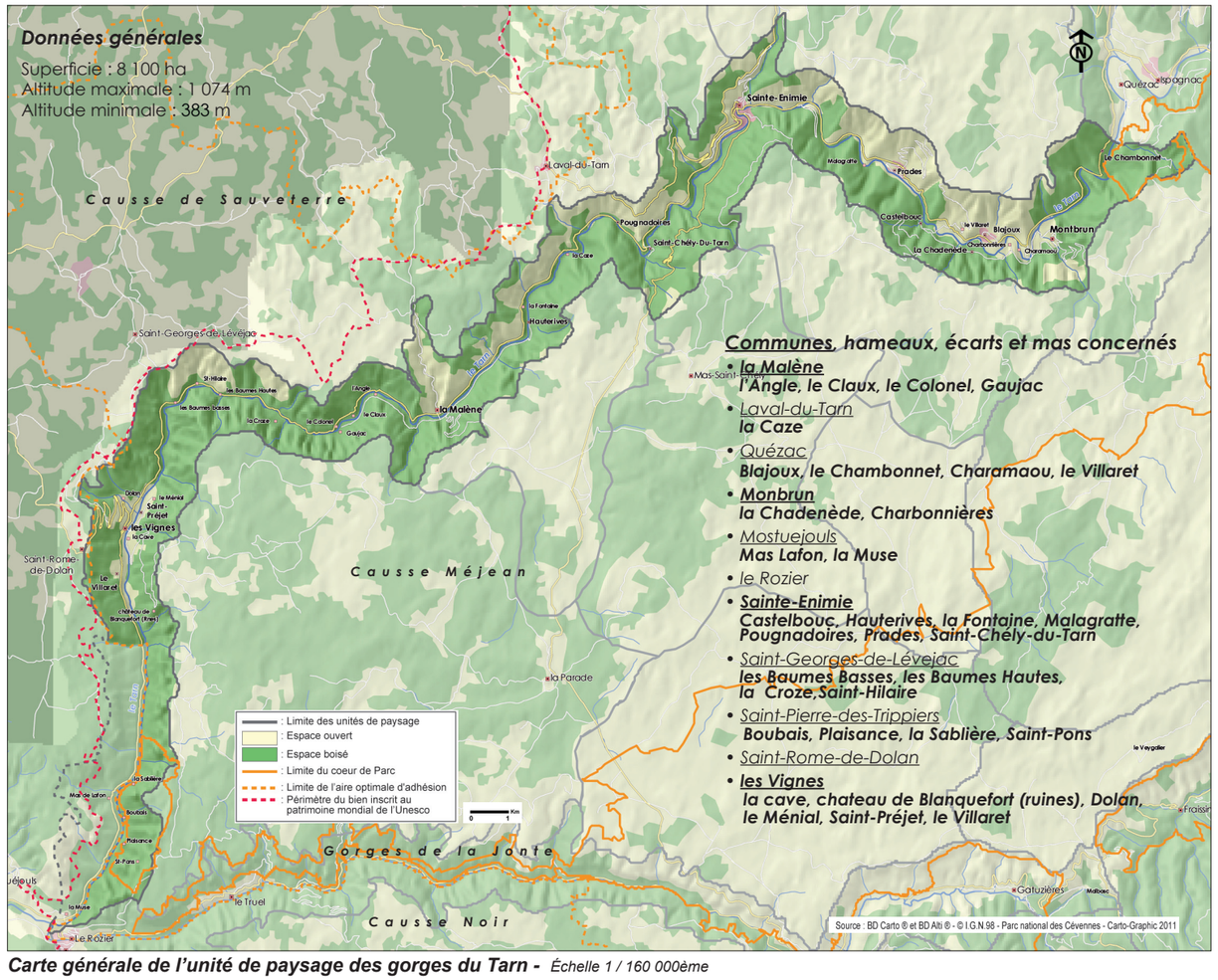

Carte générale de l'unité de paysage des gorges du Tarn - *Échelle 1 / 160 000ème*

Caractères - Cadre naturel et occupation du sol

Un site exceptionnel, renommé et protégé

L'échelle des gorges du Tarn, leur profondeur et leur longueur, le caractère grandiose et la diversité des paysages d'abrupts entaillés dans les calcaires caussenards, la multiplicité des points de vue et des lieux bâtis pittoresques, en font un site d'exception.

Ce grand site naturel et historique, dont la beauté fut vantée dès l'aube du XX^{e} siècle par les pionniers du tourisme en Causses et Cévennes, a rapidement grandi en renommée ; il voit désormais passer chaque année plus d'un million de visiteurs qui viennent en apprécier les paysages et la rivière.

Ce patrimoine de paysages remarquable est réglementairement protégé depuis 2002 par son inscription à l'inventaire des sites naturels classés.

Cinq séquences de paysages

Le paysage des gorges du Tarn a été largement décrit et analysé, notamment lors de son inscription à l'inventaire des sites naturels classés: Par delà leur caractère très unitaire, donné par le vertigineux encaissement dans le substrat calcaire et dolomitique des Causses, les cinquante kilomètres de gorges du Tarn offrent une succession de 5 séquences paysagères bien identifiées :

- Une section de vallée encore assez ouverte entre le Chambonnet et le resserrement de Montbrun,
- Une succession de grands méandres offrant des cirques rocheux grandioses et habités entre Montbrun et Sainte-Eminie,
- Des gorges très pittoresques entre Saint-Eminie et la Malène,
- Un spectaculaire encaissement sauvage entre la Malène et les Vignes,
- Une grande perspective de vallée rectiligne et très peu habitée entre les Vignes et la confluence Tarn/Jonte.

Ces séquences de paysages sont déterminées par les variations du tracé général des gorges, replié en de nombreux méandres en amont, beaucoup plus rectiligne en aval ainsi que par l'encaissement et le resserrement progressif du profil, surtout en aval des Sainte-Enimie. La présence plus ou moins forte des grands boisements de l'ubac ainsi que le caractère des villages et hameaux qui composent avec les principaux sites de méandre de la rivière participent à la spécificité de chacune de ces sections des gorges. Montbrun, Sainte-Enimie, la Malène et les Vignes sont des « villages portes » à l'articulation de chacune de ces séquences de paysage.

Des sites rocheux grandioses et pittoresques de cirques, de défilés et de belvédères

En aval de Sainte-Enimie et surtout entre Saint-Chély-du-Tarn et les Vignes, les gorges offrent leur section la plus pittoresque. L'encaissement est ici dominé par les impressionnantes falaises des couronnes caussenardes. Chacune des grandes inflexions des gorges est aussi mise en scène par un spectaculaire cirque rocheux. Ceux des Baumes, de Saint-Chély-du-Tarn, de Pougnadoires sont parmi les plus grandioses.

Depuis les rebords des Causses, des points de vue renommés sont associés à ces sites (belvédères du Point Sublime, du Roc des Hourtous et du Roc de Serre).

Au fond des gorges, à Castelbouc, aux Détroits et surtout au Pas de Soucis où un gigantesque chaos rocheux fait obstacle à la rivière, le Tarn s'encaisse dans des défilés rocheux très pittoresques. Ces sites naturels de rivière sont parmi les éléments les plus emblématiques des gorges.

Les défilés, les plages de galets et les ripisylves du Tarn

La rivière aux eaux vertes et scintillantes est le joyau des gorges. Régulièrement alimentée par les sources du Mont Lozère, de l'Aigoual et les résurgences caussenardes, elle connaît aussi des crues spectaculaires, lorsque les orages s'abattent sur la vigie des Cévennes et le col de Jalcreste. En dehors de ces périodes exceptionnelles, ses eaux sont relativement calmes et peu profondes. Elles sont bordées sur la majeure partie des gorges par une alternance d'escarpement rocheux et de plages de galets. Des grands cordons de ripisylves à peupliers, saules et aulnes font transition entre ces bancs de galets et de minces terrasses alluviales circonscrites par le pied des versants escarpés et s'élargissant à peine dans la courbure des méandres. Ponctuant ce long parcours, les défilés rocheux de Castelbouc, des Détroits et du Pas de Souci offrent les sites les plus pittoresques.

Les paysages de la rivière sont aussi fortement associés au chapelet de villages et hameaux anciens installés à la faveur des méandres et des combes qui font liaison avec les plateaux. L'image de la rivière dans son écrin de nature grandiose est également liée aux activités touristiques de baignade, de canoë, de promenade avec les bateliers et de camping.

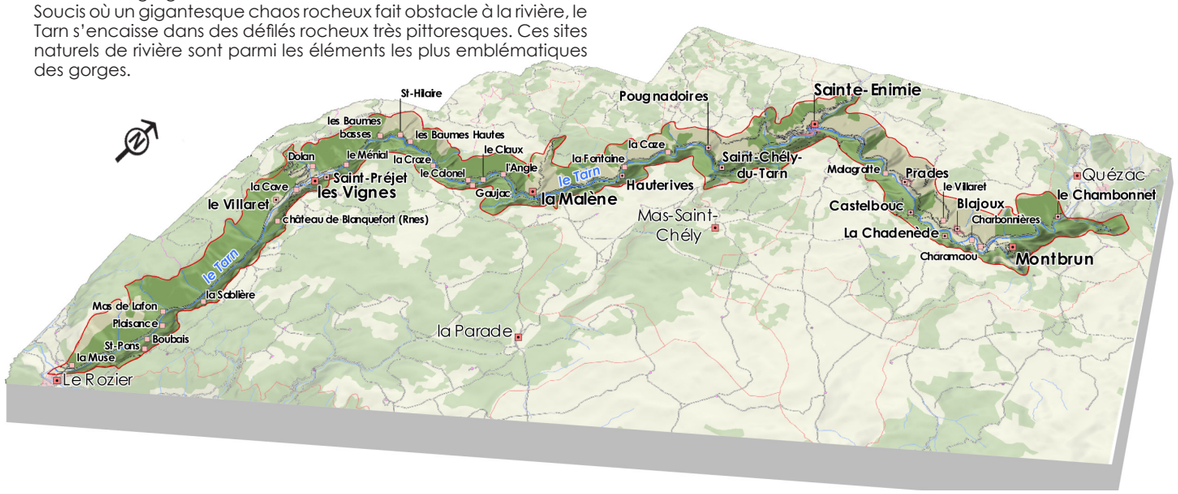

Des grands ravins qui font liaison avec les Causses

Des grands ravins perpendiculaires au Tarn relient les gorges aux plateaux caussenards. Les deux plus importants, entaillent le rebord du Sauveterre et remontent depuis les sites de Sainte-Enimie (valat de la combe del Py) et de la Malène. Sur ces secteurs de vallons boisés qui incisent profondément le plateau, la transition entre causse et gorges est moins tranchée.

Sur le versant du Méjean, des ravins nettement moins creusés plongent aussi sur Montbrun (ravin de Combelaïro), Saint-Chély-du-Tarn et les Vignes (ravin de Baume Escure).

Des versants de garrigue sur les adrets et en arrière-plan des principaux sites bâtis

Une végétation caussenarde rase et maigre de garrigue à buis, laissant transparaître les strates géologiques, caractérise, en de nombreux secteurs, les parties supérieures des versants. Ces pentes râpeuses, qui prolongent l'ambiance sèche des Causses, sont surtout présentent sur les adrets descendant du Sauveterre. Elles constituent aussi les grands paysages d'arrière-plan des principaux sites bâti de la rive gauche (versants du Méjean au-dessus de Montbrun, Saint-Chely-du-Tarn, Hauterives).

Les Détroits

Les gorges vue depuis le belvédère du Roc des Hourtous

Entrée des gorges en aval de Quézac (hameau de Chambonnet)

Cirque de Saint-Chély, falaises et garrigues sur le versant d'adret

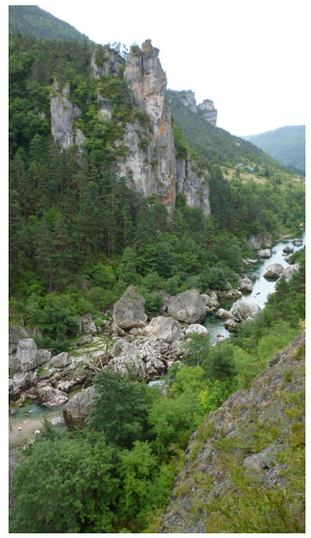

Le Pas de Souci

Caractères - Cadre naturel et occupation du sol

Une ambiance très boisée sur le versant du Méjean et à l'approche de la rivière

Les boisements sont une composante importante du paysage des gorges. Ils sont principalement installés sur les pentes ombreuses du Méjean. Le chêne blanc en boisements clairs couvrent la plupart des bas versants, remontant aussi sur l'ubac et dans les combes. À l'approche de la rivière, la chênaie se fond avec l'exubérante ripisylve qui accompagne le Tarn. Le hêtre est aussi ponctuellement présent sur les hauts ubacs.

Les pins sylvestres sont surtout présents en partie aval des gorges, sous le rebord occidental du causse Méjean boisé.

À ces boisements spontanés s'ajoute le manteau plus sombre et dense des pins noirs d'Autriche des forêts domaniales. Il recouvre le haut des pentes descendant du Méjean, sous le Single à l'entrée des gorges, et surtout sur une longue séquence, entre Castelbouc et Saint-Chély-du-Tarn. En rive droite, il domine aussi l'adret de Sainte-Enimie de part et d'autre de la Combe del Py, en prolongement des plantations sylvicoles du causse de Sauveterre. Ponctuellement, des petites parcelles sylvicoles de résineux marquent les versants des cirques de Blajoux, de Céret et de Prades.

L'ensemble de ces résineux, spontanés ou issus de plantations, tend actuellement gagner (par accrus naturels) les bas versants, où sont présents les paysages d'anciennes terrasses agricoles et de boisements clairs de feuillus.

Des paysages d'anciennes terrasses agricoles

L'échelonnement des anciennes terrasses agricoles qui s'élèvent partout au-dessus des sites bâtis reste un des éléments emblématiques du paysage des gorges, et cela, même si la plupart de ces bancels abandonnés tendent aujourd'hui à s'estomper. La vigne historiquement omniprésente dans les gorges, accompagnée de fruitiers et de lopins de céréales, a cédé le pas depuis plusieurs générations à la friche. Les dernières terrasses cultivées en jardins et autres petits vergers sont celles qui jouxtent les maisons villageoises.

Quelques petites prairies et de rares coteaux encore exploités

Dans les sections les plus ouvertes des gorges, notamment entre Montbrun et Prades, et dans le secteur légèrement élargi au niveau des Vignes, de petites prairies et pâturages à moutons ouvrent toujours le fond des gorges.

L'activité agricole aujourd'hui quasiment disparue sur les coteaux a toutefois fait récemment renaitre quelques vignobles sur les versants de Sainte-Enimie et de Blajoux. Un éleveur de chèvres, producteur de Pélardon, est aussi présent à Blajoux.

Des itinéraires routiers pittoresques

La route départementale 907 bis du fond des gorges fait partie intégrante du site. Elle est installée sur la rive droite des gorges, rive la plus habitée. Sa section la plus pittoresque, située entre Sainte-Enimie et la Malène, a gardé de l'époque de son ouverture en 1906, son gabarit étroit, ses parapets de pierres et ses passages en tunnel et encorbellements. Sur cette section, quelques secteurs sont toutefois dégradés par des dépôts de matériaux. Plus en aval, dans la grande perspective qui mène des Vignes au Rozier, les alignements d'arbres qui accompagnent la voie font aussi partie de la qualité de ce parcours.

Les quelques petites routes en lacets qui relient causses et gorges (RD995 / RD16 aux Vignes, RD43 à la Malène...), offrent aussi de magnifiques parcours dominant les gorges. De même, les tronçons de petites voies et l'itinéraire de randonnée du « Sentier de la Vallée du Tarn » qui donnent accès aux quelques hameaux de la rive gauche constituent aussi un itinéraire remarquable de découverte des gorges.

Sainte-Enimie

Caractères - Paysage bâti

Sites bâtis

Des gorges habitées

Loin d'être isolées et solitaires, les gorges du Tarn se caractérisent par une série de sites habités de longue date, en témoignent au Cirque des Baumes, la grotte des Baumes Chaudes, sépulture collective du Chalcolithique avec des crânes trépanés, les vestiges de l'âge du fer dans les grottes du Castellas à Hauterive sou du Château de La Caze, ou encore le cap barré au-dessus du Cirque des Baumes. Les Romains s'implanteront à Saint-Chély. Dès le début de l'époque médiévale des forteresses seront implantées pour verrouiller cet axe stratégique de communication. Les sites d'habitat, Prades, La Malène, Saint-Chély-du-Tarn, les Vignes se développeront alors au débouché des petites vallées affluentes qui constituent chacune une voie d'accès sur les causses de Sauveterre ou Méjean. L'étroitesse des terres cultivables ne permettant pas la culture des céréales, une économie vivrière solidaire de celle des causses était alors établie.

Tous ces villages s'organisent à proximité de sources résurgentes des causses. Le bourg de Sainte Énimie, dans un vaste méandre du Tarn connaîtra un développement important avec une implantation monastique liée à la présence de La Burle, source miraculeuse et lieu de pèlerinage. Cette armature villageoise, organisée dès le XIIe siècle, est complétée par une série de hameaux souvent situés en rive gauche, à l'ubac, tel Castebouc, Hauterives, la Croze, le Ménial, Saint-Préjet. Installés en bordure du Tarn et des riches terrains alluvionnaires, mais au-dessus de la ligne de crue la plus importante. Ils occupent les légers replats où s'est accumulée la terre issue de l'érosion du versant dominant.

Ainsi, le point commun des villages et hameaux des gorges du Tarn, traduit l'adaptation des habitants aux contraintes d'implantation entre versants abrupts et rivière. Chaque site compose avec le relief, la rivière et les sources en fonction de son histoire.

Hauterives

Prades

Saint-Chély-du-Tarn

La Malène

Montbrun

Caractères - Paysage bâti

Architecture

Dans tout le linéaire des gorges du Tarn, l'architecture des bâtiments demeure très unitaire, similaire à celle du causse mais adaptée à la présence de la rivière, à la diversité des cultures, vigne, vergers, dont les amandiers et les noyers et à l'élevage ovin ou caprin.

Un bâti caussenard adapté aux gorges

Le bâti rural possède en général trois niveaux, la bergerie ou la cuve à vin se situe en rez-de-chaussée, l'escalier fait corps avec une terrasse extérieure qui précède l'habitation installée à l'étage d'où on accède au grenier. La construction s'adapte à la pente, encastrée dans le versant avec un minimum de terrassement. La voûte en maçonnerie de pierres calcaires constitue le mode constructif dominant. Dans les bourgs et villages, les maisons présentent souvent un quatrième niveau, le rez-de-chaussée est alors affecté au commerce ou à l'atelier et le bois fait son apparition pour les planchers mais aussi en colombage extérieur avec des façades en encorbellement comme à Sainte-Énimie.

Maison traditionnelle à Saint-Hilaire (cirque des Baumes)

Une homogénéité du matériau

L'omniprésence des maçonneries en moellons de calcaire, soit taillés soigneusement pour les bâtiments principaux, soit en tout venant assure une unité parfaite avec les falaises et les terrasses de cultures. La couverture en lauzes de calcaire avec pente raide, de l'ordre de 80 %, complète cette parfaite harmonie. La couverture est posée dans les villages sur une charpente en bois de conception sommaire, souvent sans entrait, et s'achève sur un dépassé de toiture, constitué de corbeaux de bois. Dans les hameaux, où le bâti est moins élevé, elle est portée par la voûte du dernier niveau, à l'instar du mode constructif du causse. Le faîtage est réalisé en lignolet. Les lucarnes de toiture sont rares à l'exception des bâtiments les plus anciens. L'ardoise, notamment dans le bourg de Saint Énimie ou aux Vignes, tend à remplacer la lauze de calcaire.

Le sens des faitages de toitures prend toute son importance dans les hameaux, comme à Hauterives et à la Croze, en organisant une orientation perpendiculaire à la ligne de pente, ce qui confère une très grande unité aux bâtiments ou bien encore sur le front exposé à l'est du village de Montbrun. Plus généralement, dans les villages les égouts des bâtiments construit à partir du XVIIIe siècle s'alignent suivant la voie, en particulier à Sainte-Énimie. Les encadrements en pierres de taille des ouvertures plus hautes que large participent à la composition de la façade.

Une économie de l'espace disponible

Le bâti est le plus souvent implanté perpendiculairement à la ligne de pente, sans discontinuité le long de la voie qui suit la rivière ou bien suivant la route qui pénètre la petite vallée affluente comme à La Malène ou Saint-Chély. La transition entre le bâti du hameau ou du village et les terrasses de culture qui le poursuivent est nette. Lorsque la rivière a créé un méandre suffisant à Sainte-Énimie, ou dans le cas d'installation en croupe, plus en hauteur, comme à Montbrun, le village prend de l'épaisseur et s'organise de manière étagée suivant la trame viaire. Les pignons et les façades s'alignent sur rues. Tous ces villages et hameaux sont implantés sur un minimum d'espace avec des constructions en mitoyenneté. Lorsqu'une courette sépare deux bâtiments, un mur de clôture ouvert d'un porche les relie.

Etagement des maisons villageoises et ruelle à Sainte-Enimie

Maisons bâties sous la falaise - la Malène

Maisons accrochées à la falaise, sous les ruines du château de Castelbouc

Patrimoine

Les châteaux des gorges

Importante voie de communication, les gorges du Tarn sont surveillées à l'époque médiévale par des forteresses d'abord implantées en corniche, Blanquefort, puis à mi-versant, Castelbouc, Castellos à Hauterives, Le Planiol, le Château primitif de Montesquieu, toutes aujourd'hui ruinées, et enfin dans la vallée Charbonnières, Prades. Le château de La Caze date du XVe siècle et sera plusieurs fois remanié pour devenir une résidence d'agrément dont le plafond de la chambre des Nymphes s'orne en 1637 du portrait des huit dames successives propriétaires du château.

L'occupation médiévale

Le centre spirituel de Sainte-Énimie va rayonner avec l'installation au VIe siècle d'Énimie, princesse mérovingienne atteinte d'une maladie de peau, qui y fonde un premier ermitage, grotte accrochée dans la falaise au-dessus du bourg qui deviendra prospère avec l'implantation des bénédictins vers 951. L'essaimage monastique qui accompagne les premiers villages nous a légué les nombreuses églises romanes qui ponctuent les gorges, Notre Dame de l'Assomption à Saint-Chély-du-Tarn et Sainte Marie dite la Cénaret, église semi troglodyte, Notre Dame du Gourg à Sainte-Énimie même, Saint-Préjet ornée d'arcatures lombardes et encore Saint Jean Baptiste de la Malène.

Château de la Caze

Chapelle Notre-Dame-de-Cénaret à Saint-Chély-du-Tarn

Pont d'origine médiévale à Sainte-Enimie

Le petit patrimoine hydraulique

De nombreux moulins installés sur le cours du Tarn, comme à Saint-Chély, conservent la tradition d'une utilisation savante de l'énergie hydraulique liée à la production de l'huile d'amandes et de noix mais aussi pour la transformation des céréales du causse.

L'eau des sources résurgentes a aussi été canalisée vers les nombreuses fontaines et lavoirs ou dans un réseau de béals afin d'irriguer les terres cultivables sur les versants.

Un patrimoine de murets

La mise en culture des versants abrupts des gorges a nécessité la construction de nombreux murets de pierres sèches qui retiennent les terrasses étroites, bordent chemins et sentiers, délimitent les parcelles et conduisent l'eau de ruissellement. Ces ouvrages, le plus souvent en continuité des villages et hameaux, participent à leur mise en valeur et composent un paysage jardiné qui contraste avec les vastes versants incultes dominés par les falaises en rebord des causses.

Bâti et escaliers de terrasses agricoles du hameau de Hauterives

Maisons en bordure du Tarn à Saint-Chély-du-Tarn

Dynamiques d'évolution du paysage

L'abandon des terrasses agricoles et le développement du tourisme

Le développement imaginé par les pionniers de l'industrie touristique des Causses et Cévennes à l'orée du XXe siècle a fonctionné à plein dans les gorges du Tarn. Le tourisme, stimulé par la construction de la route des gorges dans la première décennie du XXe siècle, a progressivement remplacé quasiment toute l'activité agricole des gorges. Les 19 communes des gorges (4 800 habitants) voient ainsi actuellement passer dans l'étroit sillon du Tarn près d'un million de touristes par an.

Les gorges, historiquement liées aux Causses par la complémentarité de leurs petites productions maraichères, fruitières et surtout viticoles de versants avec celle des céréales des plateaux (moulinées sur le Tarn), abritaient encore près de 370 hectares de vignoble étagés en terrasses dans les années 1920/30. Elle n'en compte actuellement plus que quelques arpents. Ces bancels qui accueillaient aussi vergers et lopins de céréales ont été repris par la friche et l'avancée des boisements. Les quelques terrasses encore jardinées sont aujourd'hui cantonnées aux stricts abords des villages. Les terrains de camping et les extensions urbaines ont aussi pris place sur les espaces agricoles de basses pentes et des terres alluviales à proximité des villages et des sites propices à la baignade et au canoë.

L'extension de la couverture boisée

Les sites d'anciennes terrasses agricoles, actuellement enfrichées, sont progressivement colonisés par les ligneux. Les pins sylvestres des rebords du causse Méjean boisé et les pins noirs d'Autriche des forêts domaniales des hauts versants amont, sont les essences les plus dynamiques dans cette reconquête forestière, transformant les paysages ouverts qui caractérisaient ces versants, en sombre manteau de résineux. Le phénomène est bien marqué au-dessus des sites emblématiques de Castelbouc et Montbrun.

Des petits boisements sylvicoles en timbre poste, aux contours géométriques, sont aussi venus s'ajouter à ces accrus naturels sur les secteurs au-dessus de Prades et Blajoux.

Une évolution différenciée des sites bâtis entre rive droite et rive gauche

L'évolution du bâti entre la rive droite desservie par la route départementale n° 907b et la rive gauche totalement inaccessible aux véhicules dans quelques tronçons, met en évidence les tendances à la banalisation des sites remarquables que constitue chaque village dans les gorges. Les hameaux de Castebouc, Hauterives et La Croze notamment, représentent des exemples de ce que pouvaient être le mode d'organisation des constructions et leur expression architecturale encore à l'orée du XXe siècle. Sans pour autant figer dans une vision passéiste le développement des villages des gorges, ces trois hameaux montrent de toute évidence un art de bâtir et une organisation de l'habitat en parfaite osmose avec leur milieu qu'il conviendrait de poursuivre en les réinterprétant. L'exemple du hameau de villégiature qui semble se reconvertir vers de l'habitat permanents dans le quartier de la Cave aux Vignes représente une bonne interprétation du bâti traditionnel en opposition avec l'urbanisation de Saint-Préjet ou de Blajoux.

Des extensions pavillonnaires autour des villages de l'amont des gorges

Durant les quatre dernières décennies, l'urbanisation pavillonnaire s'est développée sur les pentes autour de Sainte-Enimie (le long de la RD907 bis), de Blajoux, de Prades et des hameaux de Céret et du Villaret. La présence de ce bâti récent installé en périphérie des villages a, même en faible nombre, un impact important sur le paysage du fait de la grande visibilité des sites et de sa forte rupture avec la composition très groupée de l'habitat traditionnel.

L'aménagement des terrains de camping, les embarcadères et aires de stationnement sous les villages

La présence de grands terrains de camping, notamment en amont de Sainte-Énimie a localement fortement modifié le paysage des berges du Tarn avec des aménagements comprenant voiries, bâtis, piscines, clôtures et enseignes, parfois relativement perceptibles depuis la route des gorges. Le caractère très arboré du fond alluvial garantit toutefois une intégration encore acceptable de ces équipements au niveau du grand paysage.

Les embarcadères/débarcadères à canoës sont aussi des équipements fortement présents sous les villages de la section amont des gorges. Couplés avec des aires de stationnement, ils forment de vastes aires de voiries sur les berges des principaux villages.

Les éléments de signalétique liés à ces activités, en particulier les enseignes et préenseignes indiquant notamment les activités nautiques à l'aide de canoës suspendus, sont aussi des points fortement perçus depuis la route des gorges.

Embarcadère de canoës à la Malène

Promenade avec les bateliers du Tarn en amont de la Malène

Des travaux d'élargissement sur la RD907 bis

Sur les sections en amont des gorges, les difficultés de circulation estivale ont justifié, durant les dernières décennies, des travaux d'élargissement de chaussée qui ont eu des impacts paysagers non négligeables (coupes en talus de déblai, remplacement des parapets de pierre par des glissières...). Les interventions routières les plus récentes prennent désormais mieux en compte le patrimoine paysager des abords de la voie (murs et escaliers en pierre sèche notamment).

La présence de signalétique touristique aux abords des campings et villages banalise aussi certains secteurs du parcours.

Sur les versants dénudés, les routes en lacets sont aussi, particulièrement sensibles au plan paysager, en cas de travaux d'élargissement, car très visibles depuis le fond des gorges et les rebords des plateaux opposés.

La mise en place de mesures de protection du site et les initiatives de reconquête agricole

Afin de protéger son patrimoine remarquable de paysages et de gérer le flux de visiteurs, le classement du site a été institué en octobre en 2002 (site classé des gorges du Tarn et de la Jonte) et une « Opération Grand Site » est actuellement en cours.

Pour remettre en valeur le patrimoine agricole des gorges, des initiatives très récentes de remise en culture de bancels ont permis l'installation ponctuelle de vignes et la restauration de murets de pierre (au Céret et à Blajoux notamment).

Pineraie autour du hameau de La Croze

Paysage d'anciennes terrasses agricoles de Sainte-Enimie - Extensions villageoises en pied de versant et accrus des pineraies sur les parties hautes

Versant boisé du causse Méjean au Pas de Soucis

Enjeux paysagers

Enjeux paysagers généraux

Le maintien du caractère sauvage et pittoresque des gorges, notamment l'ouverture des versants qui est l'un des grands traits de ce caractère, la préservation des paysages bâtis remarquables (villages groupés, escaliers de terrasses ...) et de leur patrimoine architectural rural exceptionnel, sont parmi les enjeux paysagers majeurs de ces gorges. La gestion des impacts des activités touristiques sur les paysages constitue un point particulier à résoudre pour ce secteur très fréquenté du Parc.

Agriculture, boisements et espaces naturels

Protection du caractère sauvage et pittoresque des gorges

Le maintien du caractère naturel sur les sections les plus sauvages des gorges (notamment sur toute la partie en aval de la Malène) est un enjeu paysager de premier ordre. Pour ce faire, il faut éviter dans ces sections, toute nouvelle implantation bâtie, tout boisement artificiel, et intégrer au mieux les équipements existants.

Maintien de l'ouverture des versants

Les versants arides et dénudés du causse de Sauveterre, ceux qui surplombent les principaux sites bâtis, sont des éléments caractéristiques du paysage des gorges. Leur ouverture met en scène la géologie, les couronnes rocheuses et les sites villageois avec leurs escaliers de terrasses agricoles ; ils contrastent avec le versant d'ubac plus boisé. Les accrus de résineux qui redescendent sur ces pentes risquent à terme de totalement fermer ces paysages et d'effacer le paysage bâti. L'originalité et le caractère patrimonial de ces paysages de versants caussenards ouverts sont pour ces raisons à préserver. L'abattage des accrus de résineux, le pacage ponctuel et la remise en culture de certains secteurs (particulièrement autour des hameaux) permettraient de lutter contre les phénomènes d'enrésinement de ces pentes.

Contrôle et évolution des boisements

La gestion des boisements domaniaux des gorges est essentiellement axée sur le maintien d'une couverture boisée (forêts de protection). La progression naturelle de ces boisements de conifères risque à terme de banaliser et de refermer le paysage des gorges. Le contrôle de la progression de ces résineux parait nécessaire, notamment à proximité des grands sites emblématiques des gorges (Castelbouc, Montbrun...)

Il serait aussi intéressant en terme de paysage et de biodiversité de faire évoluer les boisements monospécifiques vers des boisements plus mixtes feuillus/conifères qui sont plus riches au niveau des milieux naturels et du paysage.

Versant ouvert et versant boisé dans le méandre du cirque de Saint-Chély

Préservation des ripisylves et des petites prairies du fond des gorges

L'important cordon boisé qui accompagne le Tarn est un élément central du paysage et un milieu naturel riche et fragile. Les nombreux campings qui sont installés en bordure du Tarn s'intègrent de façon correcte dans le paysage grâce à cette trame arborée.

Les petites prairies de fauche présentes en divers secteurs d'élargissement du fond des gorges soulignent et ouvrent des perspectives et des accès sur la rivière. Ce patrimoine de paysage naturel et agraire doit être préservé.

Valorisation des paysages de terrasses

Les terrasses qui s'échelonnent sur les pentes en prolongement des sites villageois constituent un des grands éléments identitaires du paysage bâti des gorges. Des programmes de remise en culture de ses terrasses autour des villages, comprenant la restauration des murets de pierres sèches, seraient nécessaires pour la sauvegarde et la mise en valeur durable de ces paysages.

Patrimoine bâti ancien et gestion des projets de constructions

Préservation de l'identité des sites bâtis

Le caractère très groupé des sites bâtis, leur disposition précise dans la géographie des gorges, sont hérités des anciennes organisations agraires et artisanales, ainsi que d'enjeux historiques de sécurité et de contrôle des passages entre les Causses. Ce patrimoine, façonné à main d'homme avec un art de bâtir très abouti, compose de manière tout à fait remarquable avec le site naturel grandiose des gorges.

La dissémination d'un bâti résidentiel récent dans les espaces périvillageois, sans respect des logiques d'implantation historique porte inévitablement atteinte à la qualité de ces sites.

Les extensions urbaines dans les gorges doivent être très mesurées et respecter au mieux les logiques d'urbanisation traditionnelles qui caractérisent ces sites : « socle » naturel et agricole (pentes et terrasses donnant sur la rivière et les cordons alluviaux), village groupé sur un point particulier de la pente, versant dominant en terrasses agricoles. L'organisation des extensions en hameaux est éventuellement une piste de réflexion dans les sites qui s'y prêteraient (les Vignes...).

Ensemble bâti et escalier d'anciennes terrasses agricoles du hameau de Hauterives

Coteau de jeune vignoble vers Blajoux

Mise en valeur des sites bâtis remarquables

Les sites bâtis les plus patrimoniaux, village de Saint-Chely-du-Tarn, hameaux de Pougnadoires, de Hauterives, de Castelbouc, de la Sablière, de la Croze, Ermitage de Saint-Marcelin, ainsi que le patrimoine monumental de Sainte-Enimie mérite une attention particulière, tant au niveau de la restauration du bâti que du traitement de leurs abords.

Maîtrise de l'extension des villages.

Chaque village correspond à une entité morphologique qui impose de considérer le site d'implantation du village le plus souvent dans un cirque avec son socle jusqu'au Tarn. Ainsi à Blajoux, la vue sur la chapelle et le hameau sont à préserver, la périphérie du château et la trouée centrale sont à maintenir à Prades. A Montbrun, le versant sous le village devrait être maintenu vierge de toute construction afin de préserver la qualité paysagère du site.

Les hameaux du Ménial, de Saint-Préjet, du Villaret sont autant de petits sites d'habitat dont les extensions sont à étudier au cas par cas strictement dans la continuité du bâti existant et en fonction des courbes de niveaux sur lesquelles ils sont implantés. La même démarche est à adopter pour les villages de Saint-Chély-du-Tarn, de La Malène, du hameau de Pougnadoires avec ses maisons troglodytes et les jardins potagers en surplomb de la rivière.

Enjeux de restauration du bâti traditionnel

Dans le contexte très patrimonial de cette vallée, toute restauration doit préserver la qualité et le caractère de la construction traditionnelle. Une attention toute particulière est à porter sur les restaurations dans chaque village et hameau qui présentent tous un caractère exceptionnel nécessitant une gestion stricte de la construction pour préserver leur intégrité. À Sainte Énimie la préservation du centre ancien constitue un enjeu particulièrement important qui doit allier mode contemporain d'habiter avec un riche patrimoine architectural peu flexible à des transformations trop radicales.

Mise en valeur du petit patrimoine rural

Le petit patrimoine rural des gorges (mazets et chazelles, lavoirs, fours, croix...) tend à s'estomper faute d'entretien. Il présente un intérêt patrimonial fort et mériterait d'être sauvegardé et mis en valeur, notamment pour les éléments situés à proximité des itinéraires de découverte des gorges (routes et sentiers de randonnée).

Extensions contemporaines du village de Sainte-Enimie en rive gauche du Tarn

Maîtrise du développement et amélioration de l'intégration paysagère des campings et autres équipements touristiques

L'échelle des campings est conséquente au regard de celles des sites bâtis et de l'espace disponible au fond des gorges. Les bâtiments d'accueil des campings et ceux des restaurants sont parfois très présents le long de la route des gorges. Les linéaires de campings et autres activités touristiques longeant la voie doivent pouvoir être requalifiés dans le respect de préconisations paysagères et architecturales.

Dans les sections les plus sauvages des gorges (notamment entre la Malène et les Vignes), il ne paraît pas opportun de développer ces équipements qui dénatureraient le site.

Aménagements routiers

Requalification de certains linéaires routiers et gestion des enseignes et préenseignes

Les routes des gorges font partie intégrante du site. Les travaux d'élargissement du réseau sont, dans la plupart des cas, fortement impactant pour le paysage. Pour la route du fond des gorges comme pour les voies qui montent en lacets sur les Causses, l'intégration des ouvrages et travaux routiers dans le paysage doit être fortement en pris en compte. La requalification de certaines sections de route ayant gardé un impact visuel important de ces travaux serait appropriée (montée au-dessus des Vignes notamment).

Le maintien des gabarits initiaux sur les secteurs les plus pittoresques et, en cas de travaux d'élargissement des chaussées, le choix de techniques d'aménagement des abords reprenant la typologie des ouvrages traditionnels (murs et parapets de pierre...) permettrait une mise en valeur des itinéraires. Le nettoyage des aires de dépôts et l'amélioration des secteurs de stationnements pour l'accès à la rivière et aux points de vue amèneraient aussi de la qualité et de la sécurité. Ponctuellement la fermeture des vues les plus intéressantes par des accrus forestiers doit être traitée.

La signalétique et les aménagements touristiques qui longent la route des gorges ne sont pas toujours en harmonie avec la qualité du site. Dans ce cadre, une harmonisation de la signalétique touristique et commerciale serait aussi à mettre en place. La « porte» d'entrée aval des gorges au Rozier (intersection RD996RD907-bis) est notamment concernée. Une charte signalétique a été adoptée fin 2008 par le SIVOM Grands Sites des Gorges du Tarn et de la Jonte.

Vue depuis la RD16, sur le versant du causse Méjean

La RD 907 bis route pittoresque des gorges